



**Raymond Chabot
Grant Thornton**

**Conférence régionale des élus
de la Chaudière-Appalaches
États financiers consolidés
au 31 mars 2009**

Rapport des vérificateurs	2
États financiers	
Produits et charges consolidée	3 - 5
Évolution des soldes de fonds consolidée	6
Flux de trésorerie consolidés	7
Bilan consolidé	8
Notes complémentaires	9 - 17
Autre annexe : mandats spéciaux	18

5, boulevard Taché Est, bureau 200
Montmagny (Québec) G5V 1B6
Téléphone : 418 248-1303
Télécopieur : 418 248-6187
www.rcgt.com

114, avenue de Gaspé Est
Saint-Jean-Port-Joli (Québec) G0R 3G0
Téléphone : 418 598-3331
Télécopieur : 418 598-3332

901, 5^e Rue, suite 400
La Pocatière (Québec) G0R 1Z0
Téléphone : 418 856-2547
Télécopieur : 418 856-3687



Rapport des vérificateurs

Aux administrateurs de
Conférence régionale des élus de la Chaudière-Appalaches

Nous avons vérifié le bilan consolidé de l'organisme Conférence régionale des élus de la Chaudière-Appalaches au 31 mars 2009 et les états consolidés des produits et charges, de l'évolution des soldes de fonds et des flux de trésorerie de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de l'organisme. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur notre vérification.

Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers consolidés donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de l'organisme au 31 mars 2009 ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.

Raymond Chabot Grant Thornton S.E.N.C.R.L.

5, boulevard Taché Est, bureau 200
Montmagny (Québec) G5V 1B6
Téléphone : 418 248-1303
Télécopieur : 418 248-6187
www.rcgt.com

Montmagny, le 13 mai 2009

114, avenue de Gaspé Est
Saint-Jean-Port-Joli (Québec) G0R 3G0
Téléphone : 418 598-3331
Télécopieur : 418 598-3332

901, 5^e Rue, suite 400
La Pocatière (Québec) G0R 1Z0
Téléphone : 418 856-2547
Télécopieur : 418 856-3687

¹ Comptable agréé auditeur permis n° 12085

Conférence régionale des élus de la Chaudière-Appalaches
Fonds de développement régional
Produits et charges consolidés
 de l'exercice terminé le 31 mars 2009

	2009	2008
	\$	\$
PRODUITS		
Subventions du gouvernement du Québec		
Fonds d'aide à l'entreprise		22 066
Fonds de développement régional		
Fonctionnement et concertation (note 12)	1 128 126	1 111 257
Ententes spécifiques et autres activités à incidences régionales	848 926	568 534
Fonds de diversification économique des régions		50 240
Projets régionaux		
Autres subventions		
Projets spécifiques		
Véhicules hors route	40 000	40 000
Étude Québec Central	12 566	
Forum régional - PQDR	7 050	
Consultation services de garde		25 000
Mandats spéciaux (annexe)	565 467	388 244
Intérêts et autres	27 293	39 040
	<u>2 629 428</u>	<u>2 244 381</u>
CHARGES		
Subventions		
Fonds d'aide à l'entreprise		22 066
Fonds de développement régional		
Ententes spécifiques	232 400	196 914
Autres activités à incidence régionales	616 526	371 620
Fonds de diversification économique des régions		50 240
Instances démocratiques		
Allocation versée aux élus	22 528	12 000
Déplacements	22 953	27 705
Représentation et congrès	18 969	15 155
Autres frais des instances	2 918	2 919
Forum régional - PQDR	70 184	630
Rémunération du personnel		
Salaires	627 411	675 149
Contributions de l'employeur	120 579	124 433
Montant à reporter	<u>1 734 468</u>	<u>1 498 831</u>

Conférence régionale des élus de la Chaudière-Appalaches
Fonds de développement régional
Produits et charges consolidés
 de l'exercice terminé le 31 mars 2009

	2009	2008
	\$	\$
Montant reporté	1 734 468	1 498 831
Administration générale		
Locaux		
Loyer	60 899	66 669
Taxes d'affaires	2 491	2 347
Amortissement améliorations locatives	6 602	6 602
Honoraires des consultants	22 422	57 909
Déplacement et représentation du personnel	70 474	79 712
Frais de bureau		
Papeterie et fournitures de bureau	18 883	33 303
Location et entretien du matériel de bureau et d'informatique	5 952	5 426
Amortissement de l'équipement informatique	12 744	36 068
Amortissement mobilier et matériel de bureau	5 552	15 244
Frais de postes et messageries	5 538	6 516
Abonnements	4 573	8 826
Télécommunications	17 262	10 594
Publicité et informations		
Publicité et commandites	63 748	44 364
Productions et publications	23 970	9 661
Formation et perfectionnement	11 547	15 037
Cotisations	5 480	2 201
Honoraires professionnels	23 719	13 852
Assurances	1 760	1 157
Intérêts et frais bancaires	11	100
Mandats spéciaux (annexe)	565 467	388 244
Transfert des Fonds forestiers	(56 600)	(60 117)
Gain sur la cession d'immobilisations	(100)	
	<u>2 606 862</u>	<u>2 242 546</u>
Excédent des produits par rapport aux charges	<u>22 566</u>	<u>1 835</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

Conférence régionale des élus de la Chaudière-Appalaches
Fonds forestiers
Produits et charges consolidés
 de l'exercice terminé le 31 mars 2009

	2009	2008
	\$	\$
PRODUITS		
Subventions du gouvernement du Québec		
Programme de mise en valeur des ressources du milieu forestier - Volet II	1 073 922	1 188 491
Programme de participation régionale à la mise en valeur des forêts	88 584	42 906
Commission régionale sur les ressources naturelles et le territoire	260 733	194 292
Intérêts	18 286	26 197
	<u>1 441 525</u>	<u>1 451 886</u>
CHARGES		
Programme de mise en valeur des ressources du milieu forestier - Volet II		
Subventions	1 020 922	1 135 491
Travaux forêt-faune	10 120	
	<u>1 031 042</u>	<u>1 135 491</u>
Programme de participation régionale à la mise en valeur des forêts		
Subventions	84 984	35 706
Commission régionale sur les ressources naturelles et le territoire		
Salaires et charges sociales	178 454	113 632
Déplacement et représentation	17 230	8 868
Études et projets régionaux	17 008	
Honoraires professionnels - PRDIRT	9 164	
Loyer	5 518	
Télécommunications	1 414	
Honoraires		4 790
Amortissement de l'équipement informatique	53	
Amortissement mobilier et matériel de bureau	54	
	<u>228 895</u>	<u>127 290</u>
Transfert au Fonds de développement régional	56 600	60 117
	<u>1 401 521</u>	<u>1 358 604</u>
Excédent des produits par rapport aux charges	<u>40 004</u>	<u>93 282</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

Conférence régionale des élus de la Chaudière-Appalaches
Évolution des soldes de fonds consolidée
 de l'exercice terminé le 31 mars 2009

	Réserve pour aménagement des locaux	Investi en immobilisations	Non affectés		Total 2009 \$	Total 2008 \$
			Fonds de développement régional	Fonds forestiers		
Solde au début	250 000	68 032	170 050	86 368	574 450	479 333
Transfert à la réserve pour aménagement des locaux	100 000		(100 000)			
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges		(25 005)	47 464	40 111	62 570	95 117
	350 000	43 027	117 514	126 479	637 020	574 450
Investissement en immobilisations		8 225	(8 225)			
Solde à la fin	350 000	51 252	109 289	126 479	637 020	574 450

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

Conférence régionale des élus de la Chaudière-Appalaches

Flux de trésorerie consolidés

de l'exercice terminé le 31 mars 2009

	2009	2008
	\$	\$
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Excédent des produits par rapport aux charges	62 570	95 117
Éléments hors caisse		
Gain sur la cession d'immobilisations	(100)	
Amortissement des immobilisations	25 005	57 914
Variations d'éléments du fonds de roulement (note 4)	532 343	(490 604)
Rentrées (sorties) nettes de fonds	619 818	(337 573)
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Immobilisations	(8 225)	(64 424)
Cession d'immobilisations	100	
Sorties nettes de fonds	(8 125)	(64 424)
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	611 693	(401 997)
Encaisse au début	1 160 755	1 562 752
Encaisse à la fin	1 772 448	1 160 755

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

Conférence régionale des élus de la Chaudière-Appalaches

Bilan consolidé

au 31 mars 2009

	2009		2008
	Fonds de développement régional	Fonds forestiers	
			Total
	\$	\$	\$
ACTIF			
Actif à court terme			
Encaisse	1 055 777	716 671	1 772 448
Débiteurs (note 5)	361 540	49 196	410 736
Frais payés d'avance	5 799		5 799
À recevoir des Fonds forestiers	2 303		
			1 160 755
			1 150 190
			9 011
	1 425 419	765 867	2 188 983
Immobilisations (note 6)	50 499	753	51 252
			68 032
	1 475 918	766 620	2 240 235
			2 387 988
PASSIF			
Passif à court terme			
Comptes fournisseurs et frais courus	287 190	95 889	383 079
À payer au Fonds de développement régional		2 303	
			126 751
	287 190	98 192	383 079
Apports reportés (note 8)	678 940	541 196	1 220 136
			1 686 787
	966 130	639 388	1 603 215
			1 813 538
ACTIFS NETS			
Réserve pour aménagement des locaux	350 000		350 000
Investissement en immobilisations	50 499	753	51 252
Non affectés	109 289	126 479	235 768
			256 418
	509 788	127 232	637 020
	1 475 918	766 620	2 240 235
			2 387 988

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

Pour le conseil,

Administrateur

Administrateur

Conférence régionale des élus de la Chaudière-Appalaches

Notes complémentaires

au 31 mars 2009

1 - STATUTS ET OBJECTIF DE L'ORGANISME

L'organisme, instituée en vertu de la *Loi sur le ministère des Affaires municipales et des Régions (L.R.Q., c-M-22.1)*, a pour objectif de concevoir, planifier et promouvoir les orientations et priorités socioéconomiques de la région de la Chaudière-Appalaches. Elle est exemptée de l'impôt sur les bénéfices.

2 - MODIFICATION COMPTABLE

Normes récentes adoptées

Le 1er avril 2008, conformément aux dispositions transitoires applicables, l'organisme a appliqué les recommandations du chapitre 1535, « Informations à fournir concernant le capital », du *Manuel de l'Institut Canadien des Comptables Agréés*. Ce nouveau chapitre, entrant en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1er octobre 2007, établit des normes de divulgation d'informations sur le capital de l'organisme et la façon dont il est géré. La nouvelle norme comptable couvre seulement les informations à fournir et n'a pas d'incidence sur les résultats financiers de l'organisme.

Normes comptables futures

En septembre 2008, l'Institut Canadien des Comptables Agréés (ICCA) a modifié la préface des normes comptables s'appliquant uniquement aux organismes sans but lucratif et plusieurs chapitres de la série 4400, et a apporté des modifications corrélatives à d'autres chapitres du Manuel de l'ICCA. Les principaux changements apportés touchent notamment les éléments suivants :

- Inclusion des organismes sans but lucratif dans le champ d'application des chapitres 1540, « États des flux de trésorerie », et 1751, « États financiers intermédiaires »;
- Élimination de l'obligation de traiter les actifs nets investis en immobilisations comme une composante distincte des actifs nets;
- Modification afin de préciser que les produits et les charges doivent être comptabilisés et présentés sur la base des montants bruts lorsque l'organisme sans but lucratif agit pour son propre compte dans les opérations en cause;
- Ajout de directives supplémentaires concernant l'utilisation appropriée de l'exclusion du champ d'application du chapitre 4430, « Immobilisations détenues par les organismes sans but lucratif », pour les petites entités.

De plus, l'ICCA a publié le nouveau chapitre 4470, « Ventilation des charges des organismes sans but lucratif – informations à fournir », qui établit des normes sur les informations à fournir par l'organisme sans but lucratif qui classe ses charges par fonction et ventile des charges entre les différentes fonctions auxquelles elles se rattachent.

Ces modifications entrent en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2009 et l'organisme les mettra en application à compter du 1er avril 2009. La direction de l'organisme n'est pas en mesure d'évaluer l'incidence qu'aura l'application de ces modifications sur les états financiers.

Conférence régionale des élus de la Chaudière-Appalaches

Notes complémentaires

au 31 mars 2009

3 - CONVENTIONS COMPTABLES

Base de présentation

Les états financiers sont préparés selon la méthode du coût historique, à l'exception de certains instruments financiers qui sont comptabilisés à la juste valeur. Aucune information sur la juste valeur n'est présentée lorsque la valeur comptable correspond à une approximation raisonnable de la juste valeur.

Estimations comptables

Pour dresser des états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada, la direction de l'organisme doit faire des estimations et poser des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés dans les états financiers et les notes y afférentes. Ces estimations sont fondées sur la connaissance que la direction possède des événements en cours et sur les mesures que l'organisme pourrait prendre à l'avenir. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

Principes de consolidation

Les états financiers consolidés regroupent les états financiers de la société et de sa filiale, le Fonds d'aide à l'entreprise de Chaudière-Appalaches inc. dont elle est l'unique actionnaire.

Comptabilité par fonds

Les états financiers sont préparés selon les principes comptables généralement reconnus du Canada et les usages particuliers de la comptabilité par fonds.

Le Fonds de développement régional présente les actifs, les passifs, les produits et les charges afférents à la gestion et à la réalisation des aspects suivants :

- Budget de fonctionnement et de concertation
- Ententes spécifiques, de partenariat et autres ententes
- Projets structurants à incidence régionale.

Les Fonds forestiers présentent les actifs, les passifs, les produits et les charges afférents aux programmes suivants :

- Programme de participation régionale à la mise en valeur des forêts
- Programme de mise en valeur des ressources du milieu forestier - Volet II
- Commission régionale sur les ressources naturelles et le territoire

Actifs et passifs financiers

L'organisme a choisi d'appliquer les recommandations du chapitre 3861 « Instruments financiers - Informations à fournir et présentation » du Manuel de l'Institut Canadien des Comptables Agréés relativement à la présentation et aux informations à fournir afférentes aux instruments financiers.

Lors de la comptabilisation initiale, certains actifs et les passifs financiers sont évalués et comptabilisés à leur juste valeur.

Conférence régionale des élus de la Chaudière-Appalaches

Notes complémentaires

au 31 mars 2009

3 - CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

Par la suite, les actifs et les passifs financiers sont évalués et comptabilisés comme il est décrit ci-après :

- L'encaisse est classé comme actif financier détenu à des fins de transactions. Elle est évaluée à la juste valeur et les variations de la juste valeur sont comptabilisées à l'état des produits et charges
- Les comptes fournisseurs et frais courus sont classés comme autres passifs financiers. Ils sont évalués au coût après amortissement

Les intérêts calculés selon la méthode du taux d'intérêt effectif sont présentés à l'état des résultats au poste intérêts, le cas échéant.

Constatation des produits

La Conférence régionale des élus de la Chaudière Appalaches applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits du fonds approprié lorsqu'ils sont reçus ou lorsqu'ils sont à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que son encaissement est raisonnablement assuré.

Les produits d'intérêts affectés sont constatés à titre de produits du fonds approprié dans l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les produits d'intérêts non affectés sont comptabilisés dans le fonds d'administration lorsqu'ils sont gagnés. Le montant des produits d'intérêts est calculé d'après le nombre de jours de détention du placement au cours de l'exercice.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de l'organisme est de présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie l'encaisse et les placements dont le terme est égal ou inférieur à trois mois.

Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées et sont amorties en fonction de leur durée probable d'utilisation selon la méthode de l'amortissement linéaire et les périodes qui suivent :

	<u>Périodes</u>
Améliorations locatives	10 ans
Matériel informatique	3 ans
Mobilier et matériel de bureau	5 et 10 ans

Conférence régionale des élus de la Chaudière-Appalaches

Notes complémentaires

au 31 mars 2009

4 - INFORMATIONS SUR LES FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉS

Les variations d'éléments du fonds de roulement se détaillent comme suit :

	2009	2008
	\$	\$
Débiteurs	739 454	(746 679)
Frais payés d'avance	3 212	(4 407)
Comptes fournisseurs et frais courus	256 328	(44 581)
Apports reportés	(466 651)	305 063
	<u>532 343</u>	<u>(490 604)</u>

5 - DÉBITEURS

	2009	2008		
	Fonds de développement régional	Fonds forestiers	Total	Total
	\$	\$	\$	\$
Subvention				
Ministère des Ressources naturelles et de la Faune				
Commission régionale sur les ressources naturelles et le territoire		38 396	38 396	69 125
Programme de participation régionale à la mise en valeur des forêts		10 800	10 800	10 800
Programme de mise en valeur des ressources du milieu forestier				424 000
Mentorat d'affaires	208 904		208 904	297 883
Fonds franco-qubécois de coopération décentralisée	38 201		38 201	1 500
Forum jeunesse régional Chaudière- Appalaches	30 000		30 000	
Enquête - Terminal intermodal	28 243		28 243	
Projet d'enquête auprès des chasseurs de cerfs de Virginie				11 624
Ministère de la Famille et des Aînés	40 000		40 000	2 500
Ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire				254 338
Montant à reporter	345 348	49 196	394 544	1 071 770

Conférence régionale des élus de la Chaudière-Appalaches

Notes complémentaires

au 31 mars 2009

5 - DÉBITEURS (suite)

	2009		2008
	Fonds de développement régional	Fonds forestiers	Total
	\$	\$	\$
Montant reporté	345 348	49 196	394 544
Projets en collaboration			
Étude auprès des entreprises en Chaudière Appalaches			39 382
Étude de faisabilité sur le transport collectif			12 500
Orthophotos			1 356
Taxes à la consommation	14 842		14 842
Autres	1 350		1 350
	<u>361 540</u>	<u>49 196</u>	<u>410 736</u>
			<u>1 150 190</u>

6 - IMMOBILISATIONS

	2009		
	Coût	Amortissement cumulé	Coût non amorti
	\$	\$	\$
Améliorations locatives	66 015	60 260	5 755
Matériel informatique	145 373	121 696	23 677
Mobilier et matériel de bureau	127 730	105 910	21 820
	<u>339 118</u>	<u>287 866</u>	<u>51 252</u>
			2008
	Coût	Amortissement cumulé	Coût non amorti
	\$	\$	\$
Améliorations locatives	66 015	53 658	12 357
Matériel informatique	143 688	114 899	28 789
Mobilier et matériel de bureau	127 190	100 304	26 886
	<u>336 893</u>	<u>268 861</u>	<u>68 032</u>

7 - EMPRUNT BANCAIRE

Le montant maximum autorisé de l'emprunt bancaire est de 100 000 \$. L'emprunt bancaire porte intérêt au taux préférentiel et est renégociable annuellement. Au 31 mars 2009 le taux est de 2,5 % (5,25 % au 31 mars 2008). À la fin de l'exercice, il n'y a aucun solde à payer.

Conférence régionale des élus de la Chaudière-Appalaches

Notes complémentaires

au 31 mars 2009

8 - APPORTS REPORTÉS

	2009		2008	
	Fonds de développement régional	Fonds forestiers	Total	Total
	\$	\$	\$	\$
Fonds de développement régional	442 616		442 616	818 395
Mentorat d'affaires	236 324		236 324	303 978
Programme de mise en valeur des ressources en milieu forestier		449 397	449 397	463 320
Programme de participation régionale à la mise en valeur des forêts		84 511	84 511	101 094
Commission régionale sur les ressources naturelles et le territoire		7 288	7 288	
	<u>678 940</u>	<u>541 196</u>	<u>1 220 136</u>	<u>1 686 787</u>

	2009	2008
	\$	\$
Solde au début	1 686 787	1 381 724
Moins: Montant constaté à titre de produit au cours de l'exercice	(3 936 133)	(3 346 756)
Plus: Montant reçu au cours de l'exercice	3 144 588	2 610 060
Montant à recevoir - fonctionnement		254 338
Montant à recevoir - projets en collaboration	275 698	352 621
Montant à recevoir - fonds forestiers	49 196	434 800
Solde à la fin	<u>1 220 136</u>	<u>1 686 787</u>

9 - ENGAGEMENTS CONTRACTUELS

Fonds d'aide à l'entreprise de Chaudières-Appalaches inc.

La corporation du Fonds d'aide à l'entreprise (FAE) de Chaudières-Appalaches inc. (FAE) a été constituée sous l'autorité de la partie 1A de la Loi sur les compagnies du Québec. La Conférence régionale des élus de la Chaudière-Appalaches est l'unique actionnaire de cette société à but lucratif. La Conférence régionale des élus de la Chaudière-Appalaches est l'organisme régional responsable d'administrer le Fonds d'aide à l'entreprise de Chaudières-Appalaches inc. Elle vise à susciter l'émergence d'un plus grand nombre d'entreprises dans la région de la Chaudière-Appalaches par une aide financière sous forme de prêts garantis aux institutions financières et assume en partie les déboursés d'intérêts reliés à ces prêts.

Conférence régionale des élus de la Chaudière-Appalaches

Notes complémentaires

au 31 mars 2009

9 - ENGAGEMENTS CONTRACTUELS (suite)

La Conférence régionale des élus de la Chaudière-Appalaches a la responsabilité d'assurer la gestion de ce fonds jusqu'à son expiration prévue pour 2008. Les obligations sont maintenant terminées et le Fonds d'aide à l'entreprise de Chaudières-Appalaches inc sera dissout en 2009-2010.

Fonds de développement régional

Le Fonds de développement régional est géré par l'organisme depuis le 1er avril 1998. En vertu d'une entente de gestion avec la ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire signée en juin 2004 et modifiée en septembre 2008, l'organisme a effectué des engagements et des versements des subventions.

Fonds forestiers

Les Fonds forestiers regroupent la gestion de trois programmes :

- En vertu d'une entente de gestion avec le ministère des Ressources naturelles et de la Faune signée en mars 2005 et modifiée en 2009, l'organisme gère le Programme de mise en valeur des ressources du milieu forestier - Volet II
- En vertu d'une entente de gestion avec le ministère des Ressources naturelles et de la Faune signée en avril 2006 et modifiée en 2009, l'organisme gère le Programme de participation régionale à la mise en valeur des forêts.
- En vertu d'une entente spécifique avec le ministère des Ressources naturelles et de la Faune et le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire signée en décembre 2008, l'organisme gère la Commission régionale sur les ressources naturelles et le territoire.

Ainsi pour le présent exercice financier, les montants engagés et non versés pour des projets se répartissent comme suit :

	<u>2009-2010</u>	<u>2010-2011</u>	<u>2011-2012</u>	<u>2012-2013</u>	<u>Total</u>
	\$	\$	\$	\$	\$
Fonds de développement régional					
Ententes spécifiques	547 400	412 400	286 400	106 400	1 352 600
Projets régionaux	24 838				24 838
Autres activités à incidences régionales	1 383 593				1 383 593
Études et recherches	45 524				45 524

Conférence régionale des élus de la Chaudière-Appalaches

Notes complémentaires

au 31 mars 2009

9 - ENGAGEMENTS CONTRACTUELS (suite)

Fonds forestiers

Programme de mise en
valeur des ressources
en milieu forestier

444 562

444 562

Programme de
participation régionale à
la mise en valeur des
forêts

78 841

78 841

2 524 758

412 400

286 400

106 400

3 329 958

Autres engagements contractuels

Les versements relatifs à la location de locaux de 2008 à 2010 et de matériel de bureau de 2008 à 2012 totalisent 53 994 \$ et se répartissent comme suit:

	<u>2009-2010</u>	<u>2010-2011</u>	<u>2011-2012</u>	<u>Total</u>
		\$	\$	\$
Location de locaux	40 650			40 650
Location de matériel de bureau	5 004	5 004	3 336	13 344
	<u>45 654</u>	<u>5 004</u>	<u>3 336</u>	<u>53 994</u>

De plus, l'organisme loue des locaux additionnels avec un bail renouvelable mensuellement.

10 - RISQUES FINANCIERS, OBJECTIFS ET POLITIQUE EN MATIÈRE DES RISQUES FINANCIERS

Objectifs et politique en matière de gestion des risques financiers

L'organisme est exposé à divers risques financiers qui résultent à la fois de ses opérations et de ses activités d'investissement. La gestion des risques financiers est effectué par le conseil d'administration de l'organisme.

L'organisme ne conclut pas de contrats visant des instruments financiers incluant des dérivés financiers à des fins spéculatives.

Les principaux risques financiers auxquels l'organisme est exposé ainsi que la politique en matière de gestion des risques financiers se détaillent comme suit :

Conférence régionale des élus de la Chaudière-Appalaches

Notes complémentaires

au 31 mars 2009

10 - RISQUES FINANCIERS, OBJECTIFS ET POLITIQUE EN MATIÈRE DES RISQUES FINANCIERS (suite)

Risque de taux d'intérêt

L'emprunt bancaire porte intérêt à taux variable et expose donc l'organisme à un risque de flux de trésorerie découlant des variations des taux d'intérêts. L'organisme réduit son exposition au risque de taux d'intérêt, étant donné que l'emprunt bancaire a une échéance de moins d'un an.

Les autres actifs et passifs financiers de l'organisme ne présentent aucun risque de taux d'intérêt étant donné qu'ils ne portent pas intérêt.

L'organisme n'utilise pas de dérivés financiers pour réduire son exposition au risque de taux d'intérêt.

Risque de liquidité

Par risque de liquidité, on entend la difficulté que pourrait avoir l'organisme à rassembler les fonds nécessaires pour respecter ses engagements. La gestion du risque de liquidité vise à maintenir un montant suffisant d'encaisse et de s'assurer que l'organisme dispose de sources de financement sous la forme d'emprunts bancaires de montants autorisés suffisants. L'organisme établit des prévisions budgétaires et de trésorerie afin de s'assurer qu'il y a des fonds disponibles pour rencontrer ses obligations.

11 - POLITIQUE ET PROCÉDURES DE GESTION DU CAPITAL

En matière de gestion du capital, l'objectif de l'organisme est de :

- S'assurer qu'elle a la capacité de poursuivre son exploitation.

L'organisme s'appuie sur la valeur comptable des actifs nets présentés au bilan, pour le suivi du capital.

L'organisme n'est pas soumis à aucune exigence, en matière de capital, imposée par des tiers.

12 - INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Le budget de fonctionnement (1 128 126 \$) de l'exercice financier terminé le 31 mars 2009 représente 48,9 % du montant de l'enveloppe du FDR attribué à la Conférence régionale des élus de la Chaudière-Appalaches pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2009 (48,2 % pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2008.)

Ce ratio respecte la limite autorisée à 60 % tel qu'établi à l'article 5.4 de l'Entente de gestion entre la Conférence régionale des élus de la Chaudière-Appalaches et le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire modifiée le 18 septembre 2008.

Autre annexe : mandats spéciaux

de l'exercice terminé le 31 mars 2009

	2009	2008
PRODUITS		
Mentorat d'affaires	\$ 107 654	\$ 107 654
Étude transport collectif	37 967	37 967
Enquête terminal intermodal	56 487	56 487
Orthophotos	14 699	14 699
Fonds franco québécois	181 034	181 034
Étude besoin des familles	26 135	26 135
Logement social	141 491	141 491
Total	565 467	565 467
CHARGES		
Rémunération et avantages sociaux	27 654	27 654
Honoraires		
professionnels		
Déplacements	14 699	14 699
et représentation		
Aide financière		
	181 034	181 034
	26 135	26 135
	141 491	141 491
Total	27 654	27 654
	109 153	109 153
	183 304	183 304
	245 356	245 356
Total	565 467	565 467